



Réfugié soudanaise dans l'Est du Tchad © Photo: UNHCR - Tchad

A propos du Projet 21

Le P21 est un système de monitoring de protection harmonisé, transfrontalier et inter-agence. Il collecte et analyse des données auprès des ménages et informateurs clés dans les zones affectées par les conflits, l'insécurité et les déplacements forcés, afin d'appuyer la centralité de la protection et l'aide à la décision opérationnelle. Depuis 2021, les moniteurs du Projet 21 ont réalisé près de 200000 entretiens au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Togo.

Partenaires de collecte de données et d'analyse de protection

ACTED : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement

CRT : Croix Rouge du Tchad

DRC : Danish Refugee Council

INTERSOS : INTERSOS

UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

CONTEXTE, COUVERTURE ET MÉTHODOLOGIE

CHIFFRES CLES

Interviews

5 234



Ménages

1 430



Informateurs
clés

Incidents

5 563



Incidents
individuels

Contexte

Au cours du premier semestre 2026, le dispositif de monitoring de protection du Projet 21 a permis d'interviewer 5 234 ménages et 1 430 informateurs clés, tout en documentant 5 563 incidents individuels de protection dans 27 départements, principalement situés dans les zones d'accueil de réfugiés de l'Est du Tchad. Les données mettent en évidence un environnement de protection marqué par la persistance des violences, la fragilité des moyens d'existence et des besoins croissants en services de protection. Les incidents documentés, corroborés par les perceptions communautaires, révèlent une exposition persistante des populations aux atteintes à l'intégrité physique, aux violations du droit à la propriété et aux violences basées sur le genre, dans un contexte d'insécurité, de criminalité et de présence institutionnelle limitée.

Les analyses qui suivent présentent les principales tendances de protection observées, les vulnérabilités des populations, les capacités de réponse existantes ainsi que les actions prioritaires pour renforcer la protection des personnes les plus à risque.

Méthodologie

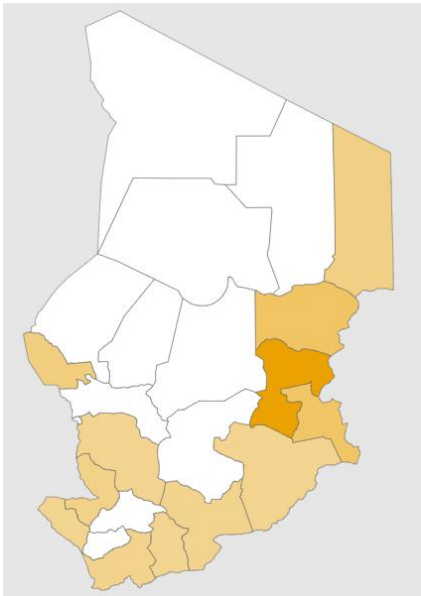
Le Projet 21 est le mécanisme inter-agences de monitoring de protection mis en œuvre par le HCR et ses partenaires afin d'assurer une veille continue de l'environnement de protection au Tchad. Il repose sur une méthodologie harmonisée à l'échelle du Sahel central, fondée sur trois outils complémentaires : les enquêtes auprès des ménages, les entretiens avec les informateurs clés et la documentation des incidents individuels de protection. Le croisement de ces différentes sources permet d'analyser les risques de protection, les perceptions des communautés et les vulnérabilités, tout en orientant la réponse humanitaire.

Zones de couverture

Au premier semestre 2026, le dispositif de monitoring P21 a mobilisé 52 moniteurs répartis dans 27 départements, dont 42 dans les provinces de l'Est.

Ces capacités demeurent insuffisantes au regard de l'étendue des besoins de monitoring, chaque zone présentant des risques et des dynamiques de protection spécifique, nécessitant un suivi adapté.

Figure 1: zones de couverture



Note de monitoring de protection

Janvier – juin 2026

ANALYSE DES PRINCIPAUX RISQUES

Au cours du premier semestre 2026, les données du monitoring de protection mettent en évidence un environnement de protection préoccupant, dominé par les atteintes au droit à l'intégrité physique et à la vie, les violations du droit à la propriété et les violences basées sur le genre. Ces principaux risques reflètent les effets combinés de l'insécurité persistante, des déplacements de population et de la précarité des moyens d'existence.

Violations du droit à l'intégrité physique et à la vie

Les atteintes au droit à l'intégrité physique et à la vie constituent le principal risque de protection avec **2 086 incidents (37%)**. Les agressions physiques représentent à elles seules **1 928 cas**, auxquelles s'ajoutent des assassinats, meurtres et actes de torture. La prédominance de ces incidents traduit la persistance d'un environnement sécuritaire dégradé, caractérisé par des violences affectant directement la sécurité des personnes.

Violations du droit à la propriété

Les violations du droit à la propriété constituent le deuxième risque de protection, avec **1 657 incidents (30%)**. Les **vols (1 203 cas)** et les **destructions ou extorsions de biens (349 cas)** en sont les principales formes. Ces atteintes, complétées par d'autres violations moins fréquentes, compromettent les moyens d'existence des ménages et accentuent leur vulnérabilité économique.

Violences basées sur le genre (VBG)

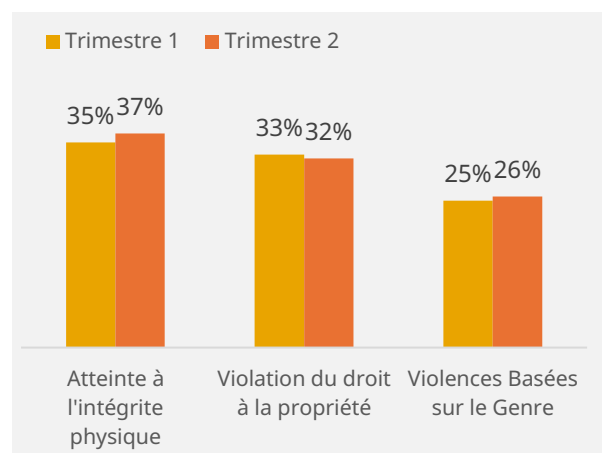
Les violences basées sur le genre (VBG) représentent **25% des incidents documentés**. Parmi les VBG, les agressions physiques prédominent (**64%**), suivies des violences psychologiques (**15%**), des dénis d'accès aux ressources (**7%**), des viols (**6%**) et des agressions sexuelles (**6%**). Cette répartition confirme la diversité des VBG et la forte exposition des femmes et des filles, notamment dans les espaces communautaires et lors de leurs activités quotidiennes.

Perceptions et incidents identifiés

Les perceptions communautaires corroborent largement les incidents documentés. Si **89%** des ménages déclarent se sentir en sécurité, **45%** signalent néanmoins des incidents récents dans leur communauté, ce qui traduit une coexistence entre un sentiment relatif de sécurité et la persistance de risques quotidiens. Les principaux incidents perçus, vols (**32%**), violences basées sur le genre (**22%**), destructions de biens (**14%**) et coups et blessures (**9%**), correspondent aux catégories les plus fréquemment documentées par le monitoring.

Les communautés identifient les violences physiques (**15%**), les activités criminelles (**14%**), les violences basées sur le genre (**14%**) et la présence limitée des autorités étatiques (**11%**) comme les principaux facteurs d'insécurité. Ces perceptions soulignent l'importance de renforcer simultanément la présence des autorités compétentes et les mécanismes communautaires de prévention, d'alerte et de protection.

Figure 2: Catégorie d'incidents par trimestre



VULNÉRABILITÉS, CAPACITÉS ET MECANISME DE PROTECTION

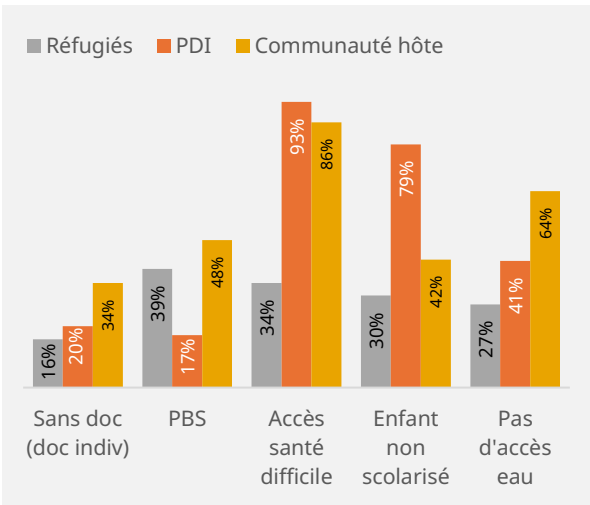
L'analyse croisée des perceptions communautaires et des incidents documentés permet d'identifier les principales vulnérabilités des populations affectées, d'évaluer les capacités et mécanismes de réponse existants, et de dégager les priorités d'intervention pour renforcer la protection des personnes les plus à risque.

Vulnérabilités

Les données mettent en évidence des vulnérabilités multidimensionnelles. La déscolarisation concerne **67%** des ménages ayant des enfants, principalement en raison du manque de ressources financières (**49%**) et de l'éloignement des écoles (**18%**). Un ménage sur cinq (**20%**) ne dispose toujours pas de documents d'identité individuels, tandis que **59%** des ménages considèrent l'appui économique comme leur priorité d'assistance. Les difficultés d'accès aux soins, à la documentation civile, aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire continuent ainsi d'accroître les risques de protection.

Face aux difficultés alimentaires, **42%** des ménages déclarent consommer des aliments moins coûteux, **25%** empruntent de la nourriture et **18%** réduisent le nombre de repas quotidiens, illustrant la pression persistante exercée sur les moyens d'existence des ménages.

Figure 3: Vulnérabilité par statut

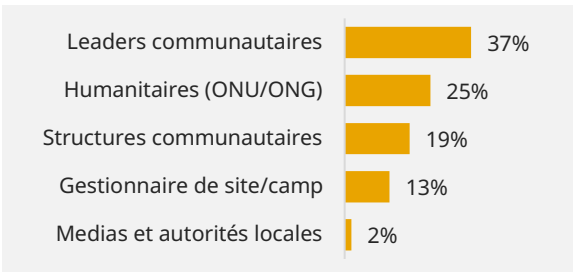


Capacités et réponses

Les capacités de prévention et de réponse ont été renforcées au cours du premier semestre 2026. Les activités de sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) ont touché **107 847 personnes**, tandis que **1 076 partenaires et membres des communautés** ont été formés à la prévention et à la réponse aux VBG.

En outre, **106 survivants de violences sexuelles et sexistes** ont bénéficié d'une prise en charge dans les **72 heures**, contribuant à une réponse rapide aux cas les plus urgents.

Figure 4: Canal préféré pour recevoir de l'information sur les services disponibles



Les mécanismes communautaires demeurent le principal point d'entrée vers les services de protection, les organisations humanitaires étant identifiées par **33%** des répondants comme le premier recours en cas de violences sexuelles, tandis que les leaders communautaires constituent le principal canal d'information (**38%**).

Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre le renforcement des mécanismes communautaires de détection, de référencement et d'accès à une prise en charge multisectorielle afin d'améliorer la protection des personnes les plus vulnérables.

RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES

Axe d'intervention	Recommandation prioritaire	Responsables
Réponse immédiate	Renforcer la présence sécuritaire dans les zones les plus affectées par les violences et étendre les services de gestion de cas, de référencement et d'assistance psychosociale.	Autorités nationales, HCR et partenaires humanitaires
Prévention	Renforcer les mécanismes communautaires de prévention des violences, de protection de l'enfance, de gestion des conflits liés aux ressources et les systèmes d'alerte précoce.	Autorités nationales, HCR, partenaires humanitaires et communautés
Coordination & Plaidoyer	Renforcer la coordination entre les acteurs et le plaidoyer pour élargir l'accès aux services de protection, tout en favorisant le dialogue communautaire et la coexistence pacifique.	HCR, partenaires humanitaires, autorités nationales et leaders communautaires

Liens utiles

Résultats Monitoring Protection P21 | https://bit.ly/P21-TCD_ProtectionMonitoring

Résultats Monitoring des frontières P21 | https://bit.ly/P21-TCD_BorderMonitoring

Cartographie des associations et groupements des réfugiés | https://bit.ly/tcd_mapping_rlo-cbo

Contacts

Antony Abogi : Deputy Representative, N'Djamena, abogi@unhcr.org
Houda Chalchoul: Senior Protection Officer, N'Djamena, chalchou@unhcr.org
Safi Ilunga : Senior Protection Officer, Abéché, ilungal@unhcr.org
Armand N'dri : Associate Info. Mgmt Officer, N'Djamena, ndri@unhcr.org